



Éditorial

Pourquoi une info-lettre ?

L'objectif est très simple : donner des nouvelles de l'association aux adhérents qui en demandent régulièrement et approfondir notre connaissance du Saintois. Pourquoi des 4 saisons ? Parce que, avec plus de 60 randonnées organisées par an, pédestrement, nous sommes constamment dans la ronde des saisons.

Le lectorat d'info-lettre ?

Au - delà des destinataires naturels, les adhérents, elle sera aussi adressée, l'électronique aidant, à nos sympathisants et à nos partenaires.

Le sommaire.

Il n'est pas gravé dans le marbre. Il traduira au fil des trimestres les principales préoccupations du moment en fonction des apports des différents acteurs. Il présentera aussi des informations culturelles en lien avec nos pérégrinations. Il se veut en synergie avec nos activités.

Comme les deux vantaux d'une même porte, deux thèmes principaux :

- *Chantiers en cours*. Il s'agira principalement d'infor-

mer les adhérents des points d'étapes des chantiers dans le cadre du plan d'action de l'année en cours.

- *Le Saintois*. Du point de vue culturel, le Saintois est un pays de Cocagne. Aussi, alternativement, soit présentation dans la rubrique *Chemin faisant* de personnages du Saintois « ayant occupé un rang » comme on disait en 1850, soit bref aperçu des villages points de départ ou traversés lors de nos randonnées. Les fiches-rando les concernant seront un jour mises sur la toile.

Les membres du Bureau veulent bien se prêter au jeu de l'éditorial tournant. Pour L'infolettre d'Été, c'est notre Vice-Présidente Françoise Métrot, qui prendra le clavier.

Pour conclure, un mot plus personnel : merci de l'accueil amical que vous m'avez réservé lors de mon élection à la présidence. Je considère comme mon devoir de faire prospérer cette convivialité sans laquelle rien de durable n'est possible.

André Loup
Président

LES CHANTIERS EN COURS

Il s'agit ici, par champ d'action, de donner des nouvelles des activités en cours.

Balisage

La révision actuelle par le Conseil Général et en lien avec les communes du Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) génère nombre de modifications de balisage pour introduire des variantes et du débaliage pour ne plus passer sur le domaine privé. Jean-Claude Hector et son équipe s'en occupent activement. De nouveaux volontaires (réguliers ou occasionnels) sont les bienvenus.

Communication

Les plaquettes « Randonner et découvrir le Saintois ».

Vous en avez reçu une à l'AG 2013, gardez-la précieusement, un mois après il fallait faire un nouveau tirage faisant disparaître le logo de la section équestre maintenant fermée. Nos statuts, laissés en l'état, permettront, le cas échéant, la réouverture de cette section.

La diffusion de la plaquette (1000 exemplaires) est programmée

sur 2 ans et elle débute en mai prochain.

C'est Valérie Thomassin qui conservera le stock restant. C'est à elle qu'il faudra s'adresser pour obtenir des plaquettes supplémentaires. Bilan d'étape mai 2014.

Les diffuseurs de cette plaquette.

1) Vous les adhérents. Ne la proposer que si vous jugez, autant que faire se peut, qu'une suite positive pourrait être possible. Cette plaquette, encore plus belle que la première, est à traiter en véritable carton d'invitation. Quelques exemplaires par adhérent vous sont réservés sous enveloppe à votre nom.

2) Les dépositaires.

3) Les mairies du Saintois. Le mode de portage aux mairies est encore à définir. Soit via la nouvelle Communauté de Communes du Pays du Saintois, soit par des adhérents volontaires. Dans l'un ou l'autre cas nous aurons à assurer un suivi annuel et à nous préoccuper de l'approvisionnement. Nous en parlerons en temps voulu.

Culture

Les fiches rando.

La commission composée de Françoise Métrot qui la préside, Monique Hardy, Jean-Claude Monin et André Loup, se met en place. Si tout va bien, nous disposerons des fiches rando pour l'automne 2013. Il s'agit de préparer des canevas en lien avec nos itinéraires. Ils doivent être neutres pour permettre à ceux (accompagnateur ou tout autre volontaire) qui y feront référence lors des pauses pour souffler, de s'exprimer en leurs propres termes sur des faits culturels avérés. Pour ne pas casser le rythme de la rando, ils n'auront droit qu'à 5 mn chrono !

Formation

Les stages.

Françoise Métrot et André Loup ont suivi à Sion en février dernier, le module de base organisé par le



Comité 54 de la FFRP. L'objectif de ce stage sur deux jours, non qualifiant mais obligatoire pour d'autres formations, est d'apporter au futur animateur des connaissances en matières d'orientation. L'étape suivante, stage de deux jours appelé Spécifique Animateur 1 (SA1) consiste à former et qualifier le stagiaire à l'organisation, la conduite et l'encadrement de randonnées pédestres durant une journée maximum, pas la nuit, ni alpinisme et sur des itinéraires balisés. Cf : cdrp31.free.fr/webloc . Pour la pérennité de notre association, c'est maintenant qu'il faut former les animateurs de demain. Veuillez y réfléchir, même si vous êtes un adhérent de fraîche date. Une précision, ces stages sont pris en charge conjointement par le Comité et l'Association. Le module de base de 2 jours se déroule en général début février et les inscriptions se prennent dès maintenant. S'adresser à Françoise Métrot.

Programme des randonnées

Il s'enrichit d'une nouvelle formule appelée **Rando douce**. Elle est programmée le 4^{ème} lundi du mois, sur la journée avec repas tiré du sac. La première aura lieu le lundi 27 mai. Pas d'inscription préalable. Cf programme mai / juin 2013.

Expérimentée par quelques uns depuis une bonne année, elle s'adresse aux adhérents et à leurs invités qui souhaitent, de temps à autre, un tempo plus lent que la rando traditionnelle, soit 3 km/h grand maximum. La douceur est là, le relief de l'ère secondaire du Saintois, étant lui, non modifiable ! Même des « sprinters » qui l'ont testée trouvent la formule sympathique. L'avenir dira si elle se pérennise.

CHEMIN FAISANT

Saint Remimont (CARTE IGN 3416 O)

Canton d'Haroué, communauté de communes du Pays Saintois, 683 hectares, à 4 km de la rive gauche de la Moselle à l'Est et effleurée par l'autoroute Nord/Sud à l'Ouest, 337 habitants et à 317 m d'altitude.

Le nom du village est d'origine hagiographique, il provient de Saint Remi qui baptisa à Reims à la fin du V^{ème} siècle (496 ou 498) le mérovingien Clovis, premier roi des Francs, ainsi que, dit-on, ses 3000 guerriers.



Il convient de mentionner aussi le hameau de Herbémont construit sur les pentes du

ruisseau d'Orviller qui le sépare de St Remimont.

Le gentilé des habitants est Les Serpétieux, allusion dit la tradition orale, à l'utilisation d'une serpette pour tailler les poiriers.

Le nom du village est mentionné dès le X^{ème} siècle (960/965), l'église étant, selon un diplôme d'Otton II, la propriété des Bénédictines de Bouxières (aux Dames).

La seigneurie est passée aux mains du prince de Craon (Haroué) au XVIII^{ème} avant son rattachement à la France en 1766.

BREVES

Prochaine Assemblée Générale

Samedi 22 février 2014. Lieu non défini.

XX^e anniversaire.

C'est le dimanche 15 septembre à Bralleville.

Réunions du CA

Des extraits des comptes-rendus figureront au sommaire à partir de l'Info-lettre Été 2013.

Partenariats

La nouvelle Communauté de Communes du Pays du Saintois ouvrent ses portes aux habitants. Compte-tenu de notre partenariat permanent avec les communes et nos préoccupations communes relatives à l'environnement, les RDS présentent une candidature à la commission Environnement, agriculture et déneigement.

Certificat médical

L'obligation du certificat médical annuel de la non contre - indication de la pratique de la randonnée pédestre n'est pas supprimée. Pensez-y si ce n'est déjà fait. Ce rappel s'adresse aux seuls adhérents qui pratiquent effectivement la randonnée.

Association des Randonneurs du Saintois
20 rue du Petit Barmont - 54330 VEZELISE
06 83 42 81 57